



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 30 MAI 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	51	51 + 18 pouvoirs

Date de convocation 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 10 rue de Lunéville - 54300 Marainviller, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Christian GEX, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Hélène HEDDOUD, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.**

Absents : **Yvette COUDRAY, Laurent KUREK, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Jean-Marie LARDIN, Jacques PISTER, Michel JACQUOT, François GENAY, Adeline COIGNUS, Christine THOMAS.**

Représentés : **Martial BANNEROT à Sabrina VAUDEVILLE, Didier COLIN à Christian GEX, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Alexandra HUGO, Gérald BARDOT à Colette MANSUY, Ludovic CHAUMET à Jonathan HAUVILLER, Anne-Marie DI MARINO à Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Valérie DIDIER à Frédéric BREGEARD, François FRASNIER à Catherine LAURAIN, Virginie GENOT à Christian FLAVENOT, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX à Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSÉ à Murielle GRIFFOUL, Caroline THOMAS à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ, Ludivine GEANT à Ludwig MISCHLER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : EQUIPEMENTS SPORTIFS – Piscine – Grille tarifaire adulte et enfant de l'univers aquatique du centre AquaLun' pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025
Rapporteur : Mme. Alexandra HUGO
N° de délibération : 2024_111

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
51	18	69	0	0	0

Il est rappelé à l'Assemblée que, dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) de type concession pour la piscine communautaire contractée entre la CCTLB et la société UCPA les tarifs du centre AquaLun' sont actualisés chaque 1^{er} juillet selon les paramètres de la formule de révision établis en l'article 8 « Révision des différents tarifs, subventions et compensations » de l'avenant n°1 à ladite DSP.

Ce même article précise que « les augmentations des tarifs « Entrée individuelle adulte et enfant dans l'agglomération (de l'univers aquatique) seront soumises à l'approbation de la collectivité », et que, « si cette dernière ne souhaite pas augmenter ces deux tarifs, alors les autres tarifs seront ajustés en compensation au-delà de la hausse contractuelle et de manière à conserver le niveau de recette prévisionnel identique ».

Selon le projet d'indexation tarifaire fourni par le délégataire, l'augmentation envisagée des tarifs pour l'année 2024/2025 est de 2,64%, avec un taux variable selon les univers et les prestations.

Aussi, il est proposé au Conseil de valider les tarifs « Entrée individuelle adulte et enfant dans l'agglomération » de l'univers aquatique qui suivent, pour application à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Prestation	Tarifs actuels	Proposition tarifaire au 01/07/2024	Taux de revalorisation
Entrée unitaire adulte CCTLB	5,50 €	5,60 €	1,82%
Entrée unitaire enfant (4-13 ans) CCTLB	3,10 €	3,20 €	3,23%
11 entrées adulte CCTLB	55,00 €	56,00 €	1,82%
Pass 10 heures adulte CCTLB	39,50 €	40,60 €	2,78%
11 entrées enfant (4-13 ans) CCTLB	31,00 €	32,00 €	3,23%
Gratuité sur l'univers aquatique pour les accompagnateurs des personnes handicapées titulaires de la Carte Mobilité Inclusion portant la mention « Besoin d'accompagnement »			

Pour information, la totalité des tarifs revalorisés figure en annexe de la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Décide de fixer les tarifs « Entrée individuelle adulte et enfant dans l'agglomération » de l'univers aquatique qui suivent, pour application à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Prestation	Tarifs actuels
Entrée unitaire adulte CCTLB	5,60 €
Entrée unitaire enfant (4-13 ans) CCTLB	3,20 €
11 entrées adulte CCTLB	56,00 €
Pass 10 heures adulte CCTLB	40,60 €
11 entrées enfant (4-13 ans) CCTLB	32,00 €
Gratuité sur l'univers aquatique pour les accompagnateurs des personnes handicapées titulaires de la Carte Mobilité Inclusion portant la mention « Besoin d'accompagnement »	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.06.05 19:26:14 +0200
Ref:6632522-9934604-1-D
Signature numérique
le Président